

HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU 0 : complément BP (chaîne photovoltaïque)



Public :

Toute personne ayant à pénétrer sans surveillance dans un local à risque de choc électrique pour des **travaux non électriques** (peintre, maçon, nettoyage...)



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation B0/H0



Durée : 0,5 jour



Intervenants :

Formateurs ayant une expérience professionnelle et technique



Lieux :

- Corbas (69)
- Grenoble / Eybens (38)
- Vos locaux

Renseignements, inscriptions

formation@camira.fr

04.72.23.01.20



Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les notions d'électricité et les risques qui en découlent
- Connaître les prescriptions de sécurité électrique (NF C18 510)
- Savoir ce que le niveau « BP » autorise et interdit
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique sur des chaînes photovoltaïques (montage et démontage de connecteurs débrochables, manipulation de modules PV, connexion des modules PV d'une même chaîne PV à l'aide de connecteurs débrochables, à l'exclusion du raccordement de la chaîne à une boîte de jonction)



Obligations légales et recommandations

- Code du travail article R 4544-10
- Norme NF C18-510



Validation

- Test théorique et pratique



Renouvellement :

- La norme NF C18-510 recommande une périodicité de 3 ans (art 5.5)



Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie participative faisant appel à l'expérience et aux connaissances des participants
- Exposés et discussions étayés par des textes réglementaires
- Présentation des équipements électriques les plus courants et des risques qu'ils présentent
- Illustration : powerpoint, vidéos
- Remise d'un dossier de stage
- Travaux pratiques sur maquettes pédagogiques au sol



Lunettes

- Lunettes de vue pour la lecture



Certification et agréments

- CAMIRA est habilité par la CARSAT Rhône-Alpes pour dispenser les formations à l'habilitation électrique

HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU 0 : BP (chaîne photovoltaïque)



Programme de la formation

I. Réglementation (révision)

- Connaissance de la norme NF C18 510
- Principe et procédure d'habilitation
- Les symboles d'habilitation : définitions, limites
- Les limites des niveaux d'habilitation (*autorisations et interdictions*)

II. L'électricité (révision)

- Notions élémentaires à travers des exemples concrets
- Fonctions de l'appareillage : les risques
- Interventions et travaux non électriques en B.T.
- Travaux non électriques en H.T.

III. Effets et dangers du courant électrique (révision)

- Effets du courant électrique (*électrisation, électrocution, brûlures...*)
- Exemples d'accidents
- Conduite à tenir en cas d'accident
 - *secourisme adapté aux accidents électriques*
 - *intervention incendie.*

IV. Travailler en Sécurité (révision)

- Les domaines de tension (*limite, matériel...*)
- Les zones d'environnement (*identification, limites, risques*)
- La signalétique
- Le matériel électrique (*fonctions, risques, domaine de tension*)
- Identifier les risques
- Rôle des différents intervenants et limites de l'habilitation BP
- Autorisation de travaux
- Les prescriptions et instructions de sécurité relatives aux zones, travaux et interventions réalisés
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Matériel et outillage : choix, risques et utilisation
- Moyens de protection contre les contacts directs et indirects
- Prévention des incendies dans les installations électriques

V. Matériels et opérations des chaînes PV

- Connaître les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.
- Nommer les acteurs concernés par les opérations
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- Connaître les mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques
- Décrire les séquences pour l'interconnexion en série de modules photovoltaïques protégés IP2X

VI. Pratique

- Présentation des équipements électriques
- Pratique sur des matériels pédagogiques, ouvrages et installations types adaptés aux niveaux d'habilitation :
 - Identification des limites et zones d'environnement
 - Reconnaissance des ouvrages, installations et matériels électriques
 - Vérification de l'état des isolants des modules et dispositifs de connexion
 - Mise en œuvre des mesures de prévention
 - en cas de détérioration d'un isolant lors de la pose de modules,
 - lors de la pose et du raccordement de module dont le matériel de connexion est protégé IP2X
 - Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail
 - Réaliser l'interconnexion de modules entre eux.



Dates de formations dans nos locaux